



OUTILS DE LOBBYING POUR LE BUDGET DE L'ONTARIO

Pourquoi faire du lobbying ?

Une action efficace que chacun des membres du SCFP peut entreprendre est de rencontrer son député et de lui faire part de ses points de vue – en personne. Les électeurs disposent d'un pouvoir considérable et plusieurs individus peuvent provoquer le changement. C'est particulièrement important dans la mesure où il faut faire part de nos préoccupations face au budget et demander qu'il soit amendé. Les députés doivent représenter leurs électeurs et leur rendre des comptes. Donc, allons leur dire ce que nous voulons et ce dont nous avons besoin !

Lorsqu'un député est appelé par de nombreux électeurs à propos d'un enjeu précis, voici ce qui se passe :

- Le député porte cet enjeu à la connaissance du caucus de son parti à des fins de discussion et d'action.
- Le député peut soulever cet enjeu à l'Assemblée législative faisant en sorte qu'il est du domaine public ou encore proposer un amendement au budget.
- La pression est donc mise sur le parti et le gouvernement afin que des changements soient apportés.

Rappelez-vous ... vous êtes l'expert

Plusieurs personnes croient que les hommes et femmes politiques en savent plus que nous, sinon ils ne détiendraient pas un poste de décision. Nous ne nous croyons pas assez articulés, ou pensons que nous perdrons nos moyens en présence d'un politicien. Peut-être nous poseront-ils des questions auxquelles nous n'avons pas la réponse. Il faut se rappeler que ce sont nous, les électeurs qui détenons le pouvoir.

Comme travailleurs et comme résidents de notre région, nous avons une expérience directe de ce qui se passe chez-nous, une connaissance dépassant celle de la plupart des politiciens. Les lobbyistes d'expérience vous diront que lorsque vous avez commencé à rencontrer des politiciens, vous vous rendez compte qu'ils sont comme tout le monde. Il s'agit de gens ordinaires provenant de tous les secteurs de la société.

Mettre sur pied l'équipe de lobbying

Le SCFP Ontario organisera une conférence téléphonique lors de laquelle tous les participants seront informés des rouages, entendront des conseils et recevront des outils en vue de la rencontre avec le député.

Il faut se rencontrer au moins 30 minutes avant la réunion prévue avec le député et s'assurer que l'équipe décide :

- (i) Qui sera le porte-parole principal.
- (ii) Qui posera chacune des questions et
- (iii) Qui prendra les notes. Le secrétaire a la responsabilité de compléter le rapport de la rencontre et de rapporter les commentaires du député ou de son personnel.
Une fois le rapport complété, le retourner.

RETOURNEZ VOTRE RAPPORT DE LOBBYING À MAUREEN GIULIANI AU SCFP ONTARIO:

**Il faut le numériser et le faire parvenir par courriel à : mgiuliani@cupe.on.ca ou
par télécopieur au : 416-299-3480**



AIDE-MÉMOIRE EN VUE DE LA RÉUNION DE LOBBYING

- ✓ **CONNAISSEZ VOTRE SUJET** : La meilleure façon d'aborder une rencontre avec votre député est de parler de votre propre expérience. Tenez-vous en à ce que vous savez de votre collectivité et de vos besoins.
- ✓ **DONNEZ L'HEURE JUSTE** : Ne parlez pas de ce que vous ignorez. Vous n'avez pas à être un expert ou un économiste. Si on vous pose une question à laquelle vous n'avez pas de réponse, offrez de faire un suivi, mais gardez le cap sur le message principal : Ce budget ne fonctionne pas pour vous !
- ✓ **DEMEUREZ CONCENTRÉS** : Essayez de garder le contrôle de la rencontre. Ne vous laissez pas entraîner sur d'autres sujets et ne perdez pas l'objet de la rencontre de vue. Si le député commence à parler d'autre chose, ramenez la conversation au sujet de la rencontre. Assurez-vous que quelqu'un surveille le temps écoulé afin d'avoir le temps d'aborder tous les points à l'ordre du jour.
- ✓ **PRENEZ DES NOTES** : Il est tout à fait acceptable de consulter ses notes et de prendre des notes pendant une réunion. Même si l'atmosphère est informelle et détendue, il s'agit d'une réunion officielle et il faut s'assurer de recueillir tous les propos de votre député. Sachez ce que vous avez à dire et ce que vous attendez de votre député avant de vous rendre à cette réunion.
- ✓ **FAITES VOTRE DEMANDE** : À la fin de la rencontre, assurez-vous d'avoir obtenu un engagement de votre député quant aux prochaines étapes ou aux actions qui seront entreprises.
- ✓ **NE VOUS LAISSEZ PAS DÉCOURAGER** : Ce ne sont pas tous les députés qui sont sympathiques et qui font preuve de sollicitude. Ne permettez pas que le député mette fin abruptement à la réunion par une question agressive ou autrement et poursuivez votre effort de lobbying.